

Procès-verbal

Bureau Directeur – Consultation par voie électronique en date du 20 mars 2014

Objet de la consultation :

1. Demande de prêt FIF Ligue Dauphiné Savoie
2. Validation du cahier des charges d'organisation de la Coupe de Ligue féminine 2014-2015
3. Validation du règlement marketing / communication de la LFH

Ont répondu à la consultation : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, VILLEPREUX Brigitte.

Avec voix consultative : MANOUVRIER Alexis

Le quorum étant valablement atteint, le Bureau Directeur peut délibérer.

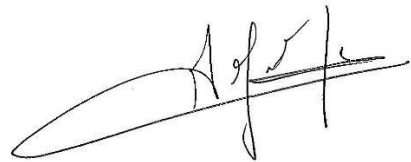
Le Bureau Directeur donne son accord pour se porter caution en faveur de la Ligue Dauphiné de Handball pour un prêt souscrit au Crédit Lyonnais d'un montant de 500.000 € (cinq cent mille euros) sur 15 ans au taux de 2,95 dans le cadre de l'acquisition d'un siège social à MONTBONNOT.

L'assemblée générale de la LFH, tenue le 23 février à Metz, a adopté le cahier des charges pour l'organisation des finalités de la Coupe de la Ligue féminine 2014-2015, ainsi que les modifications du Règlement marketing et communication résultant du nouveau partenariat Ballons conclu pour doter les clubs de LFH à compter de 2014-15. Le Bureau Directeur valide le Cahier des charges d'organisation de la Coupe de la Ligue ainsi que les modifications portées au règlement marketing / communication de la LFH.

Fait à Gentilly, le 21 mars 2014



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général